

COMPTE RENDU

Direction Territoriale
Rhône Saône

Direction
Du Développement

Commission Locale des Usagers

13 mai 2025

Rédacteur : Timothée Chantrelle - Port : 06 66 60 78 77– timothee.chantrelle@vnf.fr

I - Fonctionnement de la commission

a) La date de la prochaine commission est fixée : le mardi 18 novembre 2025, site PROMOFLUVIA – PLEH LYON, 14h – 16h30, accueil café à 13h30

b) N. Chartre, VNF, demande si les membres de la commission souhaitent poser des questions diverses. Deux questions sont formulées : l'une, de L. Beilmann (AGIS), concerne la possibilité d'avancer la période de chômage, l'autre porte sur la communication relative aux avancées du pont de Condrieu. Ces questions seront abordées au cours de la séance.

Il est rappelé que les comptes-rendus des CLU et les documents présentés sont publiés sur l'internet de VNF (https://www.vnf.fr/vnf/publications/?fwp_type_publications=commissions-des-usagers).

II - Navigation, sécurité et chômage

IIa) Navigation et sécurité

Y. LESCOUET, CNR, fait le bilan des chiffres d'exploitation 2024 Cf. diaporama.

L'activité est en hausse par rapport à 2023, avec une moyenne de 13 minutes par éclusage. Cette progression s'explique notamment par une reprise du trafic commercial, tandis qu'on observe un recul de la plaisance sur l'année 2024.

Intervention de l'ANPEI :

La baisse de la fréquentation en plaisance serait en partie due à la situation du canal de Champagne à Bourgogne. Une enquête menée par l'ANPEI révèle des difficultés de navigation sur ce tronçon, rendant la descente compliquée.

Par ailleurs, les plaisanciers manifestent une perte d'intérêt pour la navigation dans le Sud, préférant désormais des destinations telles que la Bourgogne ou l'Est.

Pont de Condrieu :

P. Barberio, VNF, présente la synthèse suivante :

Ce sujet a été largement développé lors de la sous-commission Sécurité de ce matin, mardi 13 mai.

Les navigants indiquent qu'il est nécessaire d'améliorer la communication car l'absence de communication génère un réel stress. Il est suggéré d'avoir une communication continue et régulière (bulletins d'informations) par mails adressés aux membres de la CLU pour des sujets d'importance comme le pont de Condrieu.

P. Barberio indique que le 19/05 le CD 69 présente ses études à la Préfecture.

Iib) Chômages

P. Barbiero, VNF, rappelle les prévisions de chômages 2026 qui ont été présentées lors de la précédente CLU. Cf. diaporama.

- Présentation officielle du chômage 2026 prévue lors de la CNU du 2 décembre 2025.
- Période retenue pour le grand gabarit : du 9 au 18 mars 2026.

Impact chantier de doublement des Portes de Châteauneuf de Bollène (CNR – Y. Lescouët)

Comme cela a été évoqué à plusieurs reprises (Sous-commission, CLU, rencontre des navigants du 10 Mars 2025), dans le cadre des chantiers de doublement des portes des écluses de Châteauneuf et Bollène, une demande de prolongation des chômages annuels a été faite auprès des services de l'État.

Il a initialement été envisagé une prolongation de 5 jours pour les chômages de 2027 à 2030 avec une possibilité d'ajout d'une année supplémentaire en 2031.

Suite aux retours des offres des entreprises consultées dans le cadre de ces chantiers, il s'avère que la prolongation de la durée des chômages sur les 5 années (2027 à 2031) est nécessaire pour la bonne exécution du chantier.

➔ Pas d'opposition exprimée par les participants.

Demandes et remarques :

- AGIS demande que les horaires de chômage soient précisés, avec une préférence pour le maintien de la plage horaire de 21h à 5h. Il est également suggéré d'unifier les horaires entre le Rhône et la Saône.
→ Les horaires sont indiqués dans le document, mais par écluse.
- Décalage demandé par l'ANPEI concernant la date de démarrage du chômage de Nouriguiers : il est proposé de la reporter du 19 octobre au 26 octobre, afin de mieux tenir compte des besoins des plaisanciers.

Croisière fluviale :

Les armements de croisière fluviale formulent une demande d'avancement de la période de chômage annuel d'environ 1 à 1,5 mois.

→ L'objectif serait de pouvoir débiter les saisons dès février et les terminer fin janvier.

→ Pas d'opposition exprimée par les transporteurs à ce stade.

Réponse de CNR :

- Plusieurs freins techniques et organisationnels sont identifiés :
 - Anticipation nécessaire, notamment en raison du fait que les mêmes équipes assurent la maintenance des écluses et celle des installations hydroélectriques.
 - Les projets de doublement des portes d'écluses pourraient allonger les périodes de chômage.
 - La météo constitue également un facteur déterminant pour la réalisation des travaux.

Prochaine étape :

La question est posée de savoir s'il convient d'ouvrir officiellement ce dossier. Une consultation des transporteurs et plus largement des navigants, de CNR et de VNF est envisagée pour évaluer :

- La faisabilité technique et organisationnelle,
- Les conditions nécessaires à une telle évolution.

P. Barbiero, VNF, mènera cette consultation, en étudiant plusieurs scénarios possibles. L'objectif est de faire un retour sur sujet lors de la prochaine CLU en novembre

III - Chantiers en cours et prévus

- L. Bigou, VNF, présente les travaux d'infrastructure de VNF. Cf. diaporama.

Remarque de l'ANPEI (concernant le CRR) :

Des arbres encombrant le passage sur les perrés, aux environs de Baume-les-Dames.

Il est demandé de prévoir un point d'amarrage à Clerval, car aucun amarrage n'est actuellement possible dans ce secteur. Seuls des pontons d'attente de petite taille sont disponibles, ce qui est insuffisant.

- CNR – Point sur les travaux :

La majorité des éléments liés aux travaux ont déjà été présentés précédemment.

- Quai de Montélimar (quai Grogne) : des travaux sont envisagés à court terme.
- Quai de la Ligne à Avignon : désormais réservé au Péniche Hôtel (PH), non accessible à la plaisance.
- Villeneuve-lès-Avignon : impossibilité d'ouvrir le portillon, ce qui limite l'accès.
- Site de L'Ardoise : situation actuellement en réflexion.

IV - Développement, transport et tourisme

- V. Zurbach, VNF, présente le trafic fret de 2024. Cf. diaporama.
- N. Chartre, VNF, présente un point sur les concessions portuaires de Macon et Chalon

Fin des concessions de Chalon et Mâcon – Nouvelle organisation prévue

- La concession du port de Chalon arrive à échéance en avril 2026, tandis que celle de Mâcon court jusqu'en 2033.
- VNF et la CCI se sont entendus pour mettre fin aux deux concessions simultanément à la date du 31/12/2026 afin de permettre leur regroupement dans une même entité.

- VNF va lancer d'ici la fin de l'année une procédure de délégation de service pour ces deux concessions, une concession qui comprendra uniquement la gestion des zones publiques des ports, les zones amodiées à des entreprises et industriels étant reprises en gestion par VNF et à terme par la filiale portuaire que VNF projette de construire
- Par ailleurs VNF étudie la possibilité d'intégrer le port de Pagny à la nouvelle concession ; des discussions sont en cours avec la CCI et le syndicat mixte du SMTP.

Travaux et compensations financières :

- La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) va réaliser des travaux de remise en état des deux ports pour un montant de 3,5 M€.
- Notamment pour permettre l'anticipation de la fin de la concession de Macon, VNF versera 2,5 M€ à la CCI

Changement de modèle de gestion :

- Nouveau modèle de concession :
 - VNF portera désormais les infrastructures,
 - Les concessionnaires assureront la gestion, la manutention, ainsi que l'achat, l'utilisation et la maintenance des équipements.
- Une filiale de VNF sera créée pour accompagner ce changement.
- Entrée en fonction du nouveau concessionnaire prévue pour le 1er janvier 2027.
- VNF prévoit un investissement de 7 M€, portant sur la rénovation des quais des ports de Macon et Chalon, notamment pour leur donner une portance suffisante pour accueillir tous les types de trafics, vrac, conteneurs et colis lourds.

Points complémentaires :

- Une demande a été formulée par SOGESTRANS pour obtenir les capacités de charge maximales sur les quais de Chalon. VNF fera le lien avec la CCI sur la base de la demande que voudra bien formulée par mail SOGESTRANS à N. Chartre
- T. Chantrelle, VNF, présente les chiffres du tourisme sur la saison 2024. Cf. diaporama
- A. Janin, CNR, présente les projets de développement sur le Rhône
 - **Concessions des ports de Lyon et Arles :**
 - Nouvelles sous-concessions attribuées par la CNR au 1er avril à un groupement autour du GPMM pour le port de Lyon et à un groupement autour de la CCI d'Arles pour le port d'Arles
 - Extension du terminal T2 prévue à Lyon dans ce cadre
 - Le portique pour colis lourds est maintenu temporairement sur le terminal T1, pendant la durée des travaux
 - Objectif affiché : doubler le trafic actuel sur ces ports.
 - **Développements en cours sur d'autres sites :**
 - À Loire-sur-Rhône, développement d'activités autour du recyclage.
 - À Arles, trois porteurs de projets se positionnent sur le secteur du vrac.
 - **Coopération renforcée** entre les concessions et les sites en gestion directe par CNR, avec une dynamique forte observée.

- **Bétonnage par la CNR des voies 15 et 16 pour la slipway géré par la Sacha :**
 - Contractualisation prévue en juillet,
 - Travaux à engager en fonction des devis,
 - Objectif de démarrage : septembre 2025,
 - Phase d'indisponibilité estimée à environ 2 mois (les autres voies devraient rester opérationnelles), à confirmer à l'issue de la consultation des entreprises.
- **Extension de l'appontement à paquebots fluviaux de Vienne :**
 - Réunion prévue le 16 mai pour établir le calendrier de travaux et organiser la gestion des places pendant le chantier.
- **Stationnement fret :**
 - Réflexion en cours, visio prévue le 19 mai pour échanger sur les besoins.
- **Port de Lyon :**
 - Poursuite de la réflexion sur le stationnement, entre CNR et les transporteurs.

V - Questions diverses

Informations VNF :

- Journée Logistique Urbaine Fluviale : prévue le 20 mai 2025 à Lyon à l'Hôtel de Logistique Urbaine du port de Lyon.
- River Dating à Lyon : événement organisé les 3 et 4 décembre 2025.
- Assises nationales du fleuve : prévues les 21 et 23 mai 2025.

Remarques de l'ANPEI – secteur CRR :

- Signalement d'une altercation entre plaisanciers et pêcheurs.
 - VNF demande une localisation plus précise de l'incident afin de pouvoir en informer la Fédération de pêche.

Autres sujets évoqués :

- Baignade : en cas d'actualité spécifique, il est proposé de prévoir d'aborder le sujet en sous-commission sécurité.
- Communication VHF pour les menues embarcations : VNF envisage de lancer une expérimentation pour rendre obligatoire la VHF sur ce type d'embarcations (sous réserve de lever les freins liés à une absence de posture nationale sur le sujet).